

Paris, le 2 juin 2006

Signature de l'accord relatif au dispositif de représentation du personnel au sein du groupe Arkema

Alors qu'Arkema vient de prendre son indépendance et d'entrer en bourse le 18 mai 2006, un accord relatif à la représentation du personnel au sein du groupe Arkema a été signé le 23 mai, par l'ensemble des Organisations Syndicales (CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, CGT/FO), un accord qui s'inscrit dans la politique de dialogue social privilégiée par Arkema.

Compte-tenu des spécificités d'Arkema en terme de localisation de ses effectifs, de transversalité de ses activités et de transnationalité de son organisation, la direction d'Arkema et les Organisations Syndicales ont défini deux niveaux de représentation au sein du Groupe en France :

- une représentation du personnel élue au travers d'un Comité de Groupe réunissant des représentants des Comités d'Entreprise et d'Etablissement des sociétés constitutives du groupe Arkema,
- une représentation des Organisations Syndicales au travers de la mise en place de coordinations syndicales et de la désignation de Coordinateurs Syndicaux.

Cet accord répond à la volonté de la Direction d'Arkema et des Organisations Syndicales de mettre en oeuvre un dispositif de représentation du personnel adapté à la diversité, à la dimension et à la structure du Groupe Arkema. Il vise par ailleurs à assurer un équilibre entre des instances élues et des instances syndicales bénéficiant de prérogatives et de moyens dédiés.

Il préfigure la représentation du personnel d'Arkema à l'échelle européenne, en instituant le principe d'une intégration du Comité de Groupe au Comité Européen dont la mise en place pourrait intervenir dans le courant de l'année 2007.

Cet accord vient après celui signé le 21 avril dernier avec les représentants du personnel pour la mise en place d'un Plan d'Epargne Groupe, concrétisant la volonté d'Arkema de développer une politique dynamique d'épargne salariale fondée sur un dispositif d'abondement avantageux.

Acteur de la chimie mondiale, Arkema regroupe 3 pôles d'activités cohérents et intégrés, les Produits Vinyliques, la Chimie Industrielle et les Produits de Performance. Présent dans plus de 40 pays avec 18 400 collaborateurs, Arkema réalise un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros. Avec ses 6 centres de recherche en France, aux Etats-Unis et au Japon, et des marques internationalement connues, Arkema occupe des positions de leader sur ses principaux marchés.

CONTACTS :

Jacques Badaroux
Sybille du Ché

Tel. : +33 1 49 00 71 34
Tel. : +33 1 49 00 70 30

Fax : +33 1 49 00 52 68
Fax : +33 1 49 00 52 67

E-mail : jacques.badaroux@arkema.com
E-mail : sybille.du-che@arkema.com